

Commission des Droits de l'homme

Question: Une cohabitation paisible des différentes identités pour le monde de demain

TEXTE DE POLITIQUE GENERALE

ÉGYPTE

La République Arabe d'Égypte est consciente de l'importance de la cohabitation paisible des différents groupes identitaires, mais doit faire face à de nombreux défis démographiques et sociétaux.

Dans les 50 dernières années, la population égyptienne s'est multipliée par 3,5 et est aujourd'hui composée de 90 millions d'hommes. Notre population, constituée de 90-95% de musulmans et de 5-10% de chrétiens Coptes, vit sur un territoire très restreint. 95% du territoire étant inhabitable, les différentes identités se côtoient donc quotidiennement. D'ailleurs, la Constitution de 2014 prévoit un quota de 24 sièges sur les 596 que compte l'unique chambre des députés pour les représentants de la minorité copte. Cette prise en compte politique de la minorité religieuse a été saluée par la majorité des Eglises coptes.

Dans sa nouvelle Constitution adoptée en 2014, l'Égypte met l'accent sur les droits inaliénables des citoyens : l'égalité des sexes, la liberté d'expression et de presse, l'État de droit et le respect des religions minoritaires. Depuis 1923, l'État d'Égypte garantit le droit de choisir et pratiquer sa religion.

La défense de la tolérance, particulièrement la tolérance religieuse, ne part pas uniquement de l'État. Le Grand Imam Al-Tayib, une autorité d'influence mondiale pour les musulmans sunnites, chef de l'université et de la mosquée d'Al-Azhar au Caire, veut voir la tolérance et non la violence entre les différentes identités. Il a d'ailleurs rencontré pour la première fois le pape François en 2016, montrant ainsi son esprit d'ouverture au dialogue entre les différentes religions.

Pour favoriser une cohabitation paisible des différentes identités, l'Égypte pense qu'il est de notre devoir de mettre en avant l'éducation. Dans notre pays, le taux d'alphabétisation est de 74% et nécessite la mise en place d'une politique éducative ambitieuse. Il est important aussi de sensibiliser les plus jeunes dès l'école aux défis posés par la cohabitation des identités dans la société égyptienne. Par exemple, le projet "Arts in the classroom" parrainé par le ministère de la culture, s'inscrit dans le cadre plus général du soutien à la diversité culturelle et de la créativité en Égypte.

Par ailleurs, l'Égypte est convaincue qu'il ne faut forcer ni l'assimilation, ni la dislocation des différentes identités. Au contraire, l'Égypte pense qu'il faut favoriser l'émergence d'une identité nationale forte, en facilitant la communication et le dialogue entre minorités et différentes identités.

Cependant, l'Égypte croit fermement au droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective des nations souveraines contre l'existence d'une menace contre la paix, et -dans le cas de l'Égypte- une menace contre la paix civile, comme le garantit l'article 51 de la Charte des Nations Unies. L'opposition fondamentale et parfois violente de la Société des Frères Musulmans aux États arabes en général, et à l'État égyptien en particulier, a amené son interdiction en Juillet 2013. Le gouvernement égyptien considère officiellement des Frères Musulmans comme organisation terroriste.

L'Égypte réitère l'importance qu'elle porte à la coopération entre les pays et au dialogue entre les identités diverses pour éradiquer la violence et la discrimination, forger un État fort, et favoriser une identité nationale égyptienne respectueuse de toutes ses composantes identitaires. Au cours de cette conférence, l'Égypte soutiendra toute résolution en accord avec la conviction profonde de l'Égypte : la diversité riche est notre force collective.